

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

### PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la Coordination et  
du Management de l'Action Publique  
Bureau des procédures d'utilité publique

### COMMUNE DE CARQUEFOU

Par arrêté préfectoral en date du **12 JUIN 2013** une consultation du public est prévue à la mairie de CARQUEFOU, pendant une période de quatre semaines du 9 juillet 2013 au 6 août 2013 inclus, portant sur la demande d'enregistrement présentée par la S.A.S. ALGAM en vue d'exploiter un entrepôt de stockage de matières combustibles situé à CARQUEFOU, ZAC de la Haute Forêt.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du 21 juin 2013, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mise en ligne sur le site internet de la préfecture : [www.loire-atlantique.pref.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.pref.gouv.fr), accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de CARQUEFOU, aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 H 00 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de CARQUEFOU, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique ([icpe-industrielles@loire-atlantique.pref.gouv.fr](mailto:icpe-industrielles@loire-atlantique.pref.gouv.fr)) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L 521-7 ou un arrêté préfectoral de refus.